

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DU JURA



Commune de
Mignovillard
Petit-Villard - Froidefontaine - Essavilly

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE **MIGNOVILLARD**

DCM_20150413_10

Séance du 13 avril 2015

**Nombre de
conseillers municipaux**

- En exercice : 15
- Présents : 12
- Votants : 14

Date de la convocation :

4 avril 2015

Date d'affichage :

20 avril 2015

L'an deux mil quinze, le treize avril à vingt heures, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Florent SERRETTE, maire.

Étaient présents : Florent SERRETTE, Claudine QUATREPOINT, Claude PAGET, Lydie CHANEZ, Michaël FUMEY, Nicolas GRFFOND, Jean-Marie GIROD, Gérard MUGNIOT, Jean-Yves QUETY, Jérôme SERRETTE, Carmen VALLET, Daniel VERNEREY.

Étaient absents excusés : Anne-Marie MIVELLE (procuration à Claudine QUATREPOINT) Nelly GIROD (procuration à Jean-Marie GIROD), Jérôme BORNE.

Mme Claudine QUATREPOINT a été désignée comme secrétaire de séance.

Objet : Ventes de bois en forêt non soumise au régime forestier

Le conseil municipal approuve les ventes de menus produits forestiers suivantes :

- *La Pettouse* : 2 épicias de faible valeur pour un montant de 20 € HT sont vendus à M. Sylvain CARREZ.
- *Cabane de chasse* : quelques arbres sont proposés à l'ACCA pour 5 €/stère HT.
- *Essavilly* : 9 stères sont vendus à M. Pierre PERRET et 3 stères sont vendus à M. Jean-Michel TRIMAILLE à 5 € le stère HT.

M. le Maire est chargé d'établir les actes de cession amiable et les titres de recettes.

Ainsi délibéré les jour, mois et an susdits.



Le Maire,

Florent SERRETTE